

SUD CORNOUAILLE
une société coopérative, un intérêt collectif

Etude d'opportunité **réseau de chaleur au bois** **St Yvi**

09 octobre 2020

Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID : 029-212902720-20220718-1_PREEMPTION-DE

ANNEXE 1

- Un réseau de chaleur au bois est-il envisageable d'un point de vue technico-économique ? Quelle en serait la rentabilité économique ? les retombées environnementales ?
- Quel serait le périmètre pertinent de ce réseau ?

Energie(s) envisagée(s) :

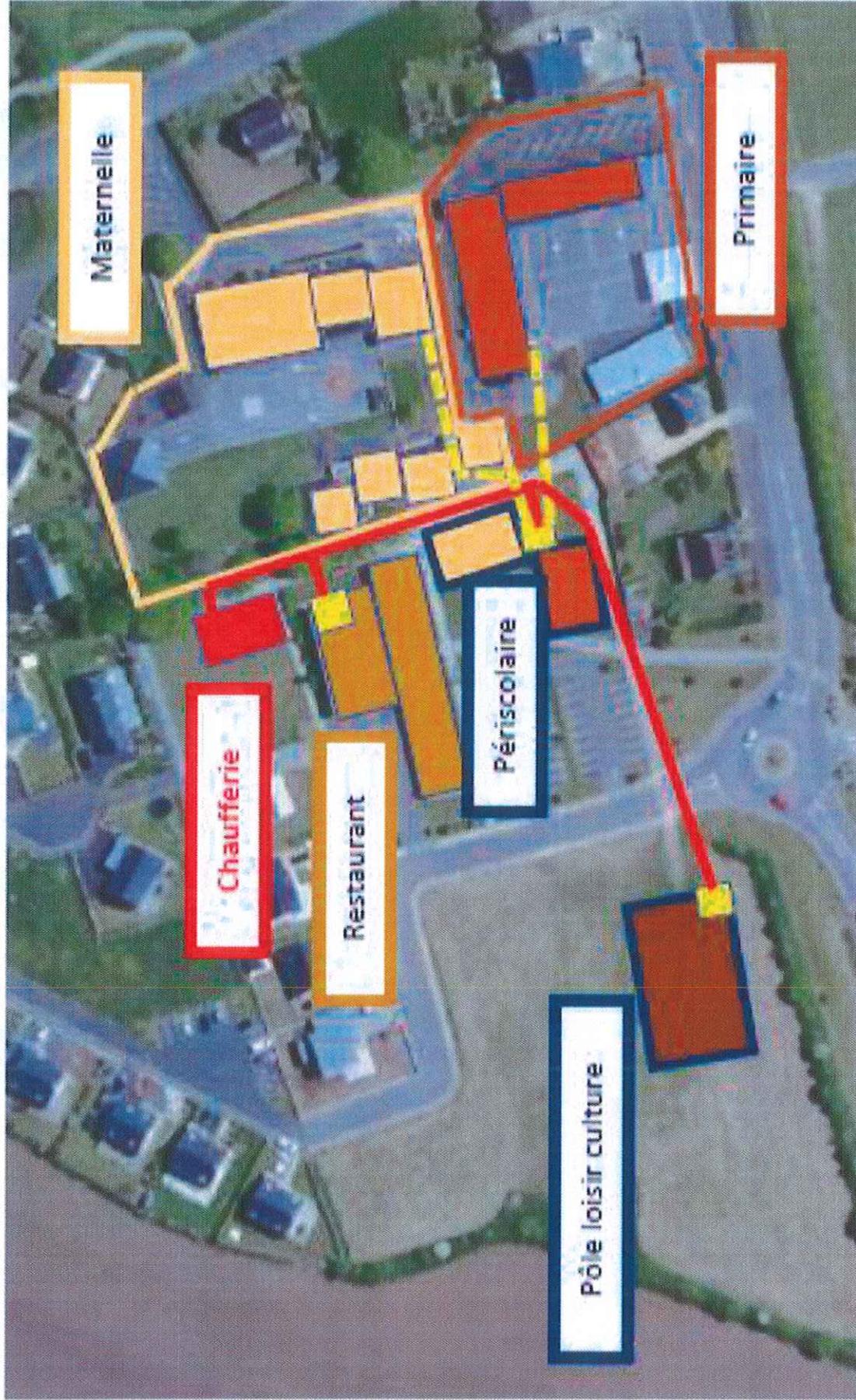
- La préférence de la municipalité serait un réseau 100% bois-plaquette, autant que possible sans appoint-secours fossile
- Si la perspective d'un appoint-secours fossile était nécessaire, l'énergie serait le gaz Propane. La perspective de la réutilisation de la chaudière GPL du restaurant scolaire serait à étudier.

Situation de référence :

- Le mode de chauffage en situation de référence du Pôle Loisir-culture est une pompe à chaleur (PAC). Le recours au bois-granulé sera également étudié
- Le raccordement de la future extension périscolaire à la chaudière GPL du restaurant sera étudié en situation de référence

Implantation possible d'une chaufferie centrale :

L'emplacement pressenti lors de la visite sur site / réunion de lancement est la parcelle 1868, au nord du restaurant scolaire.



Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID : 029-212902720-20220718-1_PREEMPTION-DE



Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID : 029-212902720-20220718-1_PREEMPTION-DE



Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID : 029-212902720-20220718-1_PREEMPTION-DE

Assistance à maîtrise d'ouvrage PRE-DIAGNOSTIC ENERGETIQUE et ETUDE de FAISABILITE d'une CHAUFFERIE BOIS

CREATION D'UN RESEAU DE CHALEUR BOIS AU GROUPE SCOLAIRE DE SAINT-YVI

Contacts

Maître d'ouvrage : Mairie de Saint-Yvi

Alain PELIZZA (Adjoint aux travaux)

☎ : 06 73 18 12 60

Robert GOARANT (Responsable des Services Techniques)

☎ : 02 98 94 74 68

Guy PAGNARD (Maire)

☎ : 06 32 23 71 66

Accompagnement technique :

Maïwenn PERRIN (SDEF - Conseillère en Energie Partagée)

☎ : 02 98 10 36 36

Marc LE TREIS (AILE – animateur Plan bois énergie Bretagne)

☎ : 02 99 54 63 23

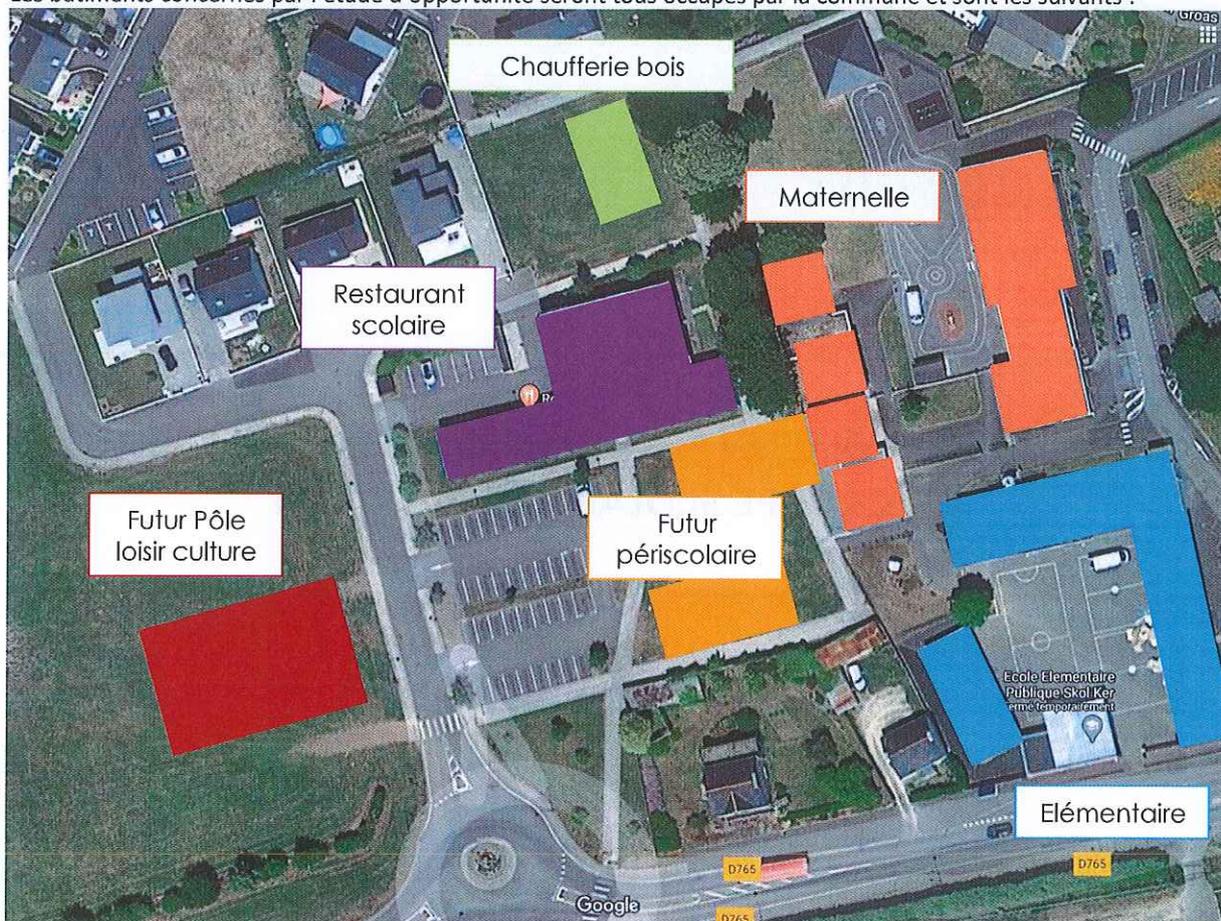
CONTEXTE

La commune de Saint-Yvi a comme ambition politique de développer les énergies renouvelables sur son territoire. Elle possède déjà une chaufferie au bois déchiqueté installée en 2012 qui chauffe la maison des associations et la bibliothèque depuis 2012. En 2019, elle a remplacé la chaudière gaz propane de la mairie par une chaudière à pellets. Dans le cadre de la construction de salles pour les temps périscolaires entre le restaurant scolaire et le groupe scolaire, la commune souhaite étudier la faisabilité du raccordement de l'ensemble de ces bâtiments à une chaufferie bois plaquettes.

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif Energie Bois Sud Cornouaille a été missionnée pour évaluer l'opportunité de créer un réseau de chaleur bois sur ce site. Le Conseil en Energie Partagé de la commune ainsi que l'animateur du Plan Bois Energie Bretagne ont participé et accompagné cette première étude.

SYNTHESE DE LA NOTE D'OPPORTUNITE

Les bâtiments concernés par l'étude d'opportunité seront tous occupés par la commune et sont les suivants :



| Equipements | Surface | Année de construction | Energie utilisée |
|--------------------------------------|--------------------|-----------------------|--|
| Groupe scolaire : partie maternelle | 696 m ² | 1978 et 1997 | Electricité pour tous les usages |
| Groupe scolaire : partie élémentaire | 625 m ² | 1950 et 1990 | |
| 4 classes de maternelle | 306 m ² | 1997 | |
| Restaurant scolaire | 632 m ² | 2013 | Propane pour le chauffage, l'ECS et la cuisson |
| Future extension périscolaire | 314 m ² | prévu 2022 | |
| Futur Pôle loisir-culture | 875 m ² | prévu 2023 | |

La note d'opportunité a été réalisée avec les consommations énergétiques actuelles des bâtiments.

Un seul site a été envisagé pour l'implantation de la chaufferie centrale, sur la parcelle située au nord du restaurant scolaire (en vert).